

NE JOUEZ PAS AVEC LE PAYSAGE !

C'est un patrimoine fragile en mutation, chaque propriétaire en est co-responsable.

Les paysages bâtis du Jura subissent près de 6000 transformations par an (permis de construire ou déclaration de travaux).

Ajouter un élément nouveau à un paysage est toujours une opération délicate.

Il faut essayer d'y insérer harmonieusement son projet car il se situe dans le paysage d'autrui.

Pour cela, il faut prendre du recul, se poser quelques questions. C'est le but du "volet paysager", qui doit figurer dans chaque demande de permis de construire.

*Le volet paysager,
une démarche de terrain
préalable et nécessaire !*



D.D.E. du Jura, 4 rue du curé Marion 39015 Lons-le-Saunier tél. 03/84/35/23/23 Fax 03/84/24/20/98

C.A.U.E. du Jura, 19 avenue Jean Moulin BP48 39002 Lons-le-Saunier Cedex tél. 03/84/24/30/36 Fax 03/84/24/63/89



LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS...

☞ Cherchez le ou les endroits d'où vous avez une vue assez générale du village ou du quartier où sera implantée votre construction.

☞ Indiquez le nord sur le plan de cadastre et notez les lignes de faîte des toits.

☞ Décrivez sur le bloc-note les éléments dominants du paysage.

☞ Prenez une ou plusieurs photos vues de loin.



Vu de loin, les éléments dominants du site :

- le village s'étire en pied de coteau dont la pente est assez douce.

Le paysage est découvert : le village est entouré de terrains cultivés tandis que le sommet des coteaux est boisé.

- les constructions sont relativement groupées de part et d'autre de la route.

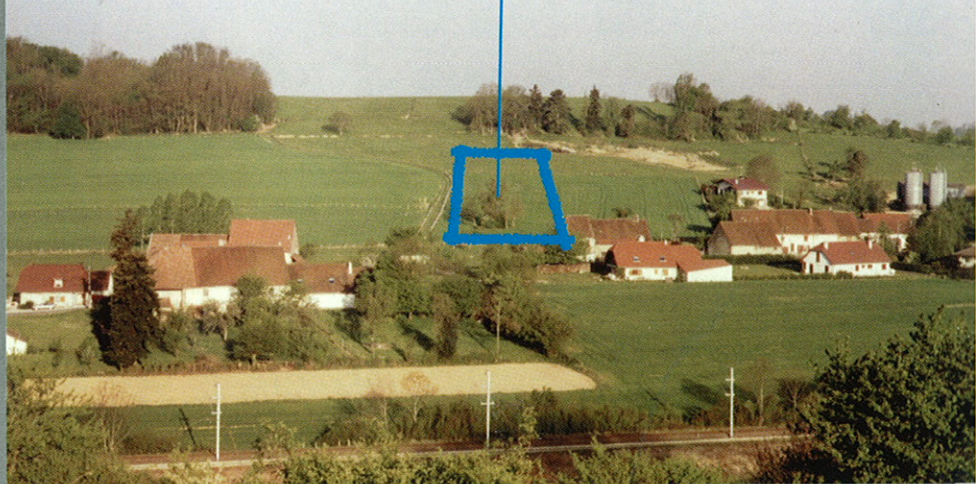
- les toits pentus sont tous de la même couleur, brun rouge, et orientés dans le même sens, sensiblement parallèle à la route.

- des arbres isolés accompagnent les maisons.

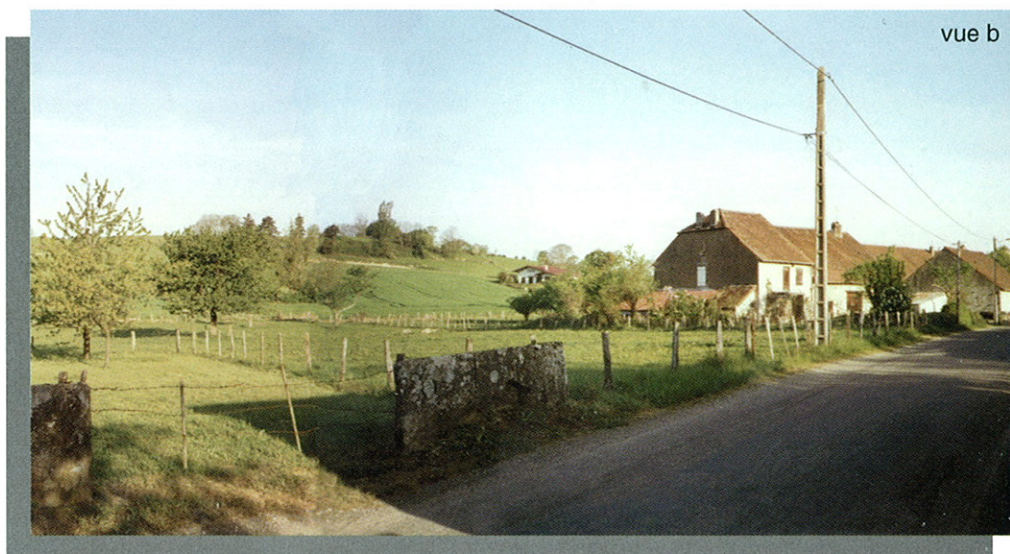
- la pente est orientée vers l'ouest...

Vu de loin

vue a



- ☞ Rendez-vous ensuite près de votre terrain.
☞ Remarquez et notez tout ce qui constitue l'environnement proche de votre future construction :
- l'implantation et l'aspect des maisons voisines
 - les plantations, les clôtures, le terrain, etc...
 - prendre quelques photos des maisons les plus proches, des clôtures, du terrain en général.



Vu de près, les éléments particuliers des abords :

- le terrain est une parcelle étroite et profonde située entre deux constructions anciennes espacées d'environ 60 mètres.
- Elles sont implantées légèrement en biais par rapport à la route, à une distance d'environ 15 mètres.
- les murs enduits sont de teinte ocre plus ou moins foncé.
- les toits sont couverts de petites tuiles plates brun rouge, sous débord en pignon.
- le long de la rue, les clôtures sont constituées soit de grandes pierres plates dressées et alignées, soit de haies vives, soit de piquets et fils de fer, de même que les limites séparatives.
- près des maisons, il y a quelques arbres fruitiers.
- mon terrain est pratiquement plat, il n'y a qu'un seul gros arbre.

Vu de près

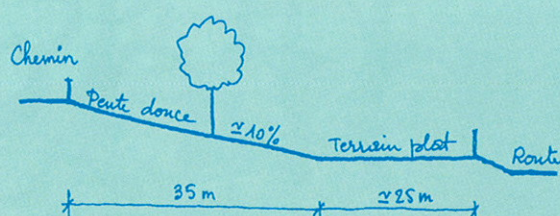


A faire sur le terrain...

- Le plan de cadastre au 1/1000^e sur lequel on repère les sens des faîtes et les angles de prise de vue.



- La pente du terrain.



- La description du site vu de loin et vu de près.



- Photos de loin.



- Photos de près.

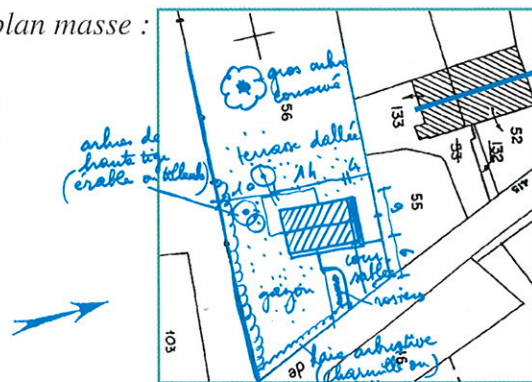


A établir avec les plans...

1

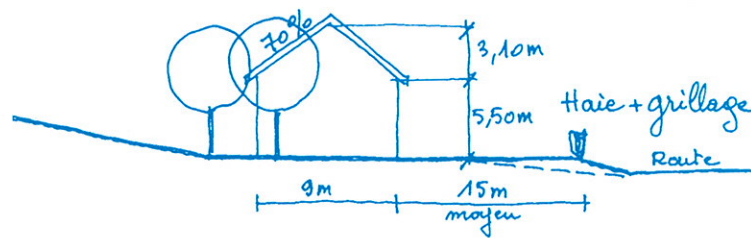
Indiquez sur le plan masse :

- l'orientation
- la voie d'accès
- les plantations
- les surfaces minéralisées



2

- Une coupe en long du terrain pour préciser son implantation en hauteur par rapport au terrain naturel et à la route, les mouvements de terre éventuels...



3

- Complétez votre notice explicative d'insertion.



4

- Document graphique (projet dans son environnement).

